

Extrait du El Correo

<http://elcorreo.eu.org/Castro-commente-l-octroi-par-Cuba-aux-Etats-Unis-de-Guantanamo>

Castro commente l'octroi par Cuba aux États-Unis de Guantanamo

- Les Cousins - Cuba -

Date de mise en ligne : vendredi 17 août 2007

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Fidel Castro a commenté jeudi les circonstances de l'octroi par Cuba aux États-Unis de la base de Guantanamo, dont il réclame la restitution, dans le deuxième épisode de la série consacrée aux relations tumultueuses de l'île avec son « grand voisin du Nord ».

Agence France-Presse

La Havane, Le jeudi 16 août 2007.

[La Presse](#). Canada, 16 août 2007.

Sous le titre « L'Empire et l'île indépendante II », le président cubain convalescent retrace sur une double page dans la presse officielle les circonstances historiques de la cession en 1903 de la base navale, qui occupe 117,5 kilomètres carrés dans le sud du territoire cubain, cession confirmée par le traité de 1934 entre les deux pays.

Après la révolution cubaine, le nouveau gouvernement a demandé l'annulation du bail, ce que Washington refuse.

Pour Fidel Castro, qui refuse de recevoir de Washington les 4000 dollars annuels de location de la base prévus par le traité, « les expériences acquises avec la base navale de Guantanamo ont servi à appliquer à Panama des mesures semblables ou pires ».

« Les États-Unis ont maintenu la base navale de Guantanamo comme lieu stratégique de surveillance et de défense, pour garantir leur domination politique et économique sur les Antilles et l'Amérique centrale et pour la défense du canal de Panama », écrit le président cubain.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, près de 800 « combattants étrangers » capturés par l'armée américaine ont été internés à Guantanamo dans des conditions controversées.

Fidel Castro, qui vient d'avoir 81 ans et n'est plus apparu à la télévision depuis le 5 juin, publie depuis mercredi et jusqu'à vendredi ou samedi une série d'articles sur l'histoire cubaine « destinés spécialement aux jeunes générations ».

Mercredi, il a détaillé l'Amendement Platt, qui a permis de 1901 à 1934 aux États-Unis d'intervenir dans les affaires cubaines après l'indépendance conquise en 1898 contre l'Espagne.

Le président cubain a cédé le pouvoir à son frère Raul le 31 juillet 2006 après la première d'une série d'opérations des suites d'une grave hémorragie intestinale.